

(Armée), de la Défense nationale (Aviation), des Travaux publics, des Transports (y compris les services aériens), la Royale Gendarmerie à cheval du Canada et le Conseil des ports nationaux. Au cours des conférences chaque projet de construction contenu dans les programmes des divers ministères pour l'année 1946-47 a été passé au crible pour découvrir s'il était urgent et si, advenant son exécution, il nécessiterait des quantités appréciables de matériaux et de main-d'œuvre qui devraient être consacrés à la réalisation du programme de logement. On est à réunir des renseignements sur le volume des entreprises en réserve.

**Service du développement des ressources.**—Ce service collabore étroitement avec le Service des travaux publics; il passe au crible les entreprises des ministères qui ont trait au développement des ressources naturelles.

L'Office de la suppression des insectes nuisibles de nos forêts, relevant du Service du développement des ressources, est une importante entreprise du Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. Cet office a été établi pour combattre le fléau de l'héliothis de l'épinette qui a déjà dévasté quelque 22,000 milles carrés de forêt et que l'on sait exister dans environ un tiers des forêts productives accessibles du Canada. L'Office compte des représentants des provinces qui souffrent le plus sérieusement de cette épidémie; il prépare un vaste programme et s'efforce de faire exécuter autant de travail que possible par des ministères permanents des gouvernements fédéral et provinciaux (voir p. 273, chapitre IX). L'épidémie actuelle, à moins d'être enrayée, peut se traduire par la perte d'approvisionnements de matières premières de produits du papier pour plusieurs années, représentant une valeur exportable de milliards de dollars. Des laboratoires ont été mis à la disposition de savants qui font leur part dans cette lutte.

**Recherches et développements.**—L'une des principales fonctions du Service des recherches et des développements est la dissémination de renseignements techniques parmi les industriels et les manufacturiers canadiens. Un certain nombre de représentants régionaux sont maintenus dans tout le pays et sont en contact personnel avec la vie industrielle de leurs multiples districts. Plusieurs industries établies reçoivent de l'aide d'une nature technique pour améliorer la qualité de leurs produits et accroître leur taux de productivité. Le Service d'information technique maintient une liaison étroite avec les nombreux laboratoires de recherches des gouvernements et, en plusieurs cas, avec les laboratoires de recherches des particuliers. Les fonctionnaires techniciens du personnel à Ottawa, autres que ceux qui sont détachés auprès du Service d'information technique, se préoccupent surtout des aspects techniques des recherches sur la construction.

**Comité de la dépréciation.**—Les établissements manufacturiers reçoivent indirectement de l'aide financière grâce au Comité de la dépréciation du Ministère. En vertu d'un arrêté en conseil (C.P. 8640, 10 nov. 1944), le Ministre du Revenu national peut allouer une dépréciation de pas plus du double des taux normalement alloués à l'égard d'une fabrique ou d'un outillage édifiés ou acquis, si le contribuable de l'avis du Ministre, fait un nouveau placement en édifiant ou acquérant la fabrique ou l'outillage. Cette dépréciation s'applique aux industriels projetant une expansion, une transformation ou une modernisation d'après-guerre, pour leur permettre de passer aussitôt que possible d'une économie de guerre à une économie de paix. Le Comité reçoit des industriels et des manufacturiers des demandes sur des formules prescrites, juge de leur bien-fondé et, si elles sont approuvées, il les envoie au